

Sommaire

IX Avant-propos

Première partie. La « Constitution européenne » : une constitution ?

3 Ouverture

par Didier Maus, *conseiller d'État, professeur associé à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I), président de l'Association française des constitutionnalistes*

Première sous-partie. La « Constitution européenne » sous l'angle procédural

11 Propos introductifs

par Bertrand Mathieu, *professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)*

13 Qu'est-ce qu'une constitution ?

par Joseph Pini, *professeur à l'Université Paul Cézanne (Aix-Marseille), Institut Louis Favoreu – GERJC (CNRS/UMR 6201)*

19 La prise en compte spécifique de l'Union européenne par les constitutions nationales

par Anne Levade, *professeur à l'Université Paris XII, directeur du Centre de recherches communautaires*

37 Pourquoi une Constitution européenne ?

par Laurence Burgorgue-Larsen, *professeur à l'Université de Rouen*

59 Convention pour l'avenir de l'Europe et Convention de Philadelphie : la question du mode de production d'une constitution

par Guy Scoffoni, *professeur à la Faculté de droit d'Aix-Marseille, directeur du Centre d'études nord-américaines et comparées*

- 73 **Débats**
- 85 **Rapport de synthèse : l'euroscepticisme du droit constitutionnel (suite)**
par Louis Favoreu, *professeur à l'Université d'Aix-Marseille III, directeur du Groupe d'études et de recherches sur la justice constitutionnelle (CNRS/UMR 6055)*

Seconde sous-partie. La « Constitution européenne » sous l'angle matériel

- 95 **Les droits fondamentaux dans la Constitution européenne : la constitutionnalisation de la Charte des droits fondamentaux**
par Jean-François Flauss, *professeur à l'Université de Lausanne*
- 107 **La séparation horizontale des pouvoirs**
par Florence Chaltiel, *professeur de droit public, Institut d'études politiques de Grenoble*
- 125 **Le contrôle juridictionnel**
par Guillaume Drago, *professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), directeur de l'Institut Cujas*
- 145 **Débats**
- 159 **Rapport de synthèse**
par Jean-Claude Gautron, *professeur à l'Université Montesquieu (Bordeaux IV)*

Seconde partie. Le traité portant Constitution pour l'Europe. De la décision du Conseil constitutionnel à la révision de la Constitution

- 177 **Ouverture**
par Didier Maus, *conseiller d'Etat, professeur associé à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I), président de l'Association française des constitutionnalistes*
- 179 **Propos introductifs**
par Bertrand Mathieu, *professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)*

Première sous-partie. **La décision du Conseil constitutionnel et sa portée**

185 **Sur le principe de primauté**

par Jean-Claude Gautron, *professeur à l'Université Montesquieu (Bordeaux IV)*

191 **Primauté du droit de l'Union et portée normative de la Charte des droits fondamentaux**

par Dominique Rousseau, *professeur à l'Université Montpellier I, membre de l'Institut universitaire de France*

197 **Propos sur la Charte des droits fondamentaux**

par Dominique Chagnolaud, *professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)*

201 **Singularités temporelle et formelle de la décision du Conseil constitutionnel**

par Guy Carcassonne, *professeur à l'Université Paris X*

205 **Une autre lecture de la décision du Conseil constitutionnel**

par Anne Levade, *professeur à l'Université Paris XII*

211 **Débats**

Seconde sous-partie. **Quel contenu donner à la révision constitutionnelle ?**

223 **Table ronde**

239 **Annexes**

241 **Annexe 1 – Décision n° 2004-505 DC du 19 novembre 2004 du Conseil constitutionnel**

253 **Annexe 2 – Loi constitutionnelle n° 2005-204 du 1^{er} mars 2005 modifiant le titre XV de la Constitution**